®
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0998-6375

DLP-3-8-89116893

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Arboriculture

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Bulletin n° 15 - 31 Juillet 1989

Carpocapse des pommes et des poires : l'importance du vol justifie une protection
Tordeuse de la pelure (Capua) : début de la 2ème génération
Cochenille du mûrier : intervenez dans les vergers parasités

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Depuis le 23 Juillet des captures importantes sont enregistrées dans les pièges sexuels situés dans les secteurs suivants :
Vernoux (07) - Lussas St Vincent (07) - Grospierre (07) - Colombier-le-jeune (07) - Gotheron (26) - Chagnon (42) - Genay (69) - Flaxieu (01) - Verrens-Arvey (73) - Tremblay (73) - Ayse (74) - Metz-Tessy (74) - Groisy (74) - Viuz-en-Sallaz (74).

En l'absence de protection, prévoyez une application larvicide entre le 1er Août et le 4 Août.

Les captures sont plus faibles dans les secteurs suivants :
St-Sorlin (26) - Annonay (07) - Beaurepaire (38) - Chavanay (42) - Chateauneuf (73) - Vallières (74).

Si vous n'êtes pas intervenus, prévoyez une application ovicide cette semaine.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Surveillez attentivement vos vergers, en présence de quelques taches, effectuez un traitement après chaque pluie ou après chaque irrigation sur frondaison.

PSYLLE DU POIRIER

Dans les vergers infestés, tous les stades du psylle sont présents, ce qui réduit l'efficacité d'une application éventuelle avec de l'amitraze.
En présence de miellat, déclenchez une irrigation ou effectuez une application avec de l'eau plus du Teepol.

TORDEUSE DE LA PELURE - CAPUA

Le deuxième vol a débuté le 17 Juillet à Valence (26) à Irigny (69) et le 19 Juillet à Chasselay (69).

Ce vol est faible dans la quasi totalité de la région, aussi aucune intervention spécifique ne se justifie actuellement.

Toutefois dans le secteur de chasselay (69), le seuil (40 papillons pour trois relevés successifs) a été atteint le 24 Juillet.

P659

Imprimerie de la Région RHONE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Dans les parcelles présentant des dégâts sur fruits à l'automne 1988 intervenez entre le 1 Août et le 3 Août.

Produits utilisables :
DANITOL - KLARTAN - IMIDAN *
* action secondaire sur psylle.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le vol demeure important à St-Laurent-du-Pape (07) - St-Sauveur-de-Montagut (07) - Laurac (07) - Annonay (07).

A Valence (26) et à Epinouze (26) intensification du vol depuis le 23 Juillet.

Protégez les fruits qui seront récoltés après le 15 Août.

MONILIA SUR PECHES

A l'approche de la maturité la sensibilité des fruits aux attaques de monilia est importante. De plus, les pluies, les piqûres d'insectes, les micro-lésions de l'épiderme sont des facteurs favorables.

Effectuez deux applications, 20 jours et 7 jours avant récolte.

Produits utilisables

bénomyl	: 30 g de ma/hl	BENLATE	sans délai avant récolte
carbendazime	: 30 g de ma/hl	Nombreuses spécialités	sans délai avant récolte
iprodione	: 75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL	délai : 1 jour avant récolte
procymidone	: 75 g de ma/hl	SUMISCLEX	délai : 8 jours avant récolte
vinchlozoline	: 50 g de ma/hl	RONILAN	sans délai avant récolte
pyrifenox	: 5 g de ma/hl	DORADO	délai : 15 jours avant récolte

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les éclosions sont en cours dans tous les secteurs, aussi dans les vergers parasités par cette cochenille, effectuez une application d'ULTRACIDE 20 bouillie entre le 1 Août et le 4 Août.

OIDIUM DU PECHER

Dans de nombreux vergers récoltés, des attaques d'oïdium sont visibles sur le feuillage.

Dans ce cas intervenez avec l'un des produits suivants :

bupirimate	: 15 g de ma/hl	NIMROD
chinométhionate	: 7,5 g de ma/hl	MORESTAN
dinocap	: 18,25 g de ma/hl	KARATHANE
fenarimol	: 4 g de ma/hl	RUBIGAN 4
fluzilazol	: 4 g de ma/hl	NUSTAR 40 EC
penconazole	: 3,5 g de ma/hl	TOPAZE
pyrazophos	: 30 g de ma/hl	AFUGAN CE
triforine	: 33,25 g de ma/hl	Nombreuses spécialités

TOUS ARBRES FRUITIERS

ACARIENS ROUGES

- **pêchers** : début de ponte des oeufs d'hiver.
  Dans la plupart des vergers récoltés, une intervention se justifie.

- **poiriers** : des remontées de populations peuvent être observées sur les variétés d'automne, notamment dans les parcelles n'ayant pas reçu de traitement à l'amitraze.

  Sur les variétés d'été seul le Talstar (sans délai avant récolte) peut être utilisé actuellement.

- **pommiers** : surveillez vos plantations et intervenez dès que 50 % des feuilles sont occupées par une forme mobile.

POU DE SAN-JOSE

La migration des larves mobiles vient de débuter dans le sud de la région (Bas-Vivarais).

Dans les vergers contaminés le traitement sera effectué entre le 5 Août et le 8 Août.

Dans les autres secteurs prévoyez une intervention entre le 10 Août et le 15 Août.

Produits utilisables

ULTRACIDE 20 bouillie : utilisez cette formulation sur pêchers.
ULTRACIDE 20 liquide.

P 660